



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 août 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 31 août 2022, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2648 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité, adoptée le 29 juillet 2022, dans laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts sur la République centrafricaine jusqu'au 31 août 2023 et m'a demandé de prendre les mesures administratives nécessaires à cet effet.

En conséquence, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2127 \(2013\)](#) concernant la République centrafricaine, j'ai nommé l'experte et les experts suivants :

M. Fadhel Bouzidi, armes (Tunisie)
M. Jocelyn Cyrille Gapet, groupes armés (Congo)
M. Ruben de Koning, questions financières et ressources naturelles (Pays-Bas)
M^{me} Hanna Mollan, affaires humanitaires (Norvège)

J'ai désigné M. de Koning Coordonnateur du Groupe.

Le ou la spécialiste des questions régionales sera nommé(e) en temps voulu.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

